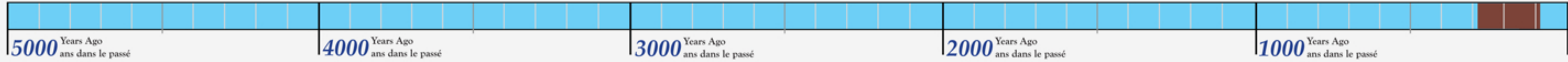


BARBACE COVE

A French Shore Seasonal Fishing Station

L'ANSE BARBACE

Un poste de pêche saisonnière sur le French Shore



During the sixteenth and seventeenth centuries both the French and English fished off the island of Newfoundland, the French mainly on the south and west coasts and the English primarily on the east. England and France's struggle to work out their political and commercial interests in Newfoundland was settled in 1713 by the treaty of Utrecht, which gave the English sovereignty over Newfoundland while conceding fishing rights to the French along a designated length of the Newfoundland coast. The French could fish along the "French Shore" and set up shore stations to process fish, but were not permitted to settle.

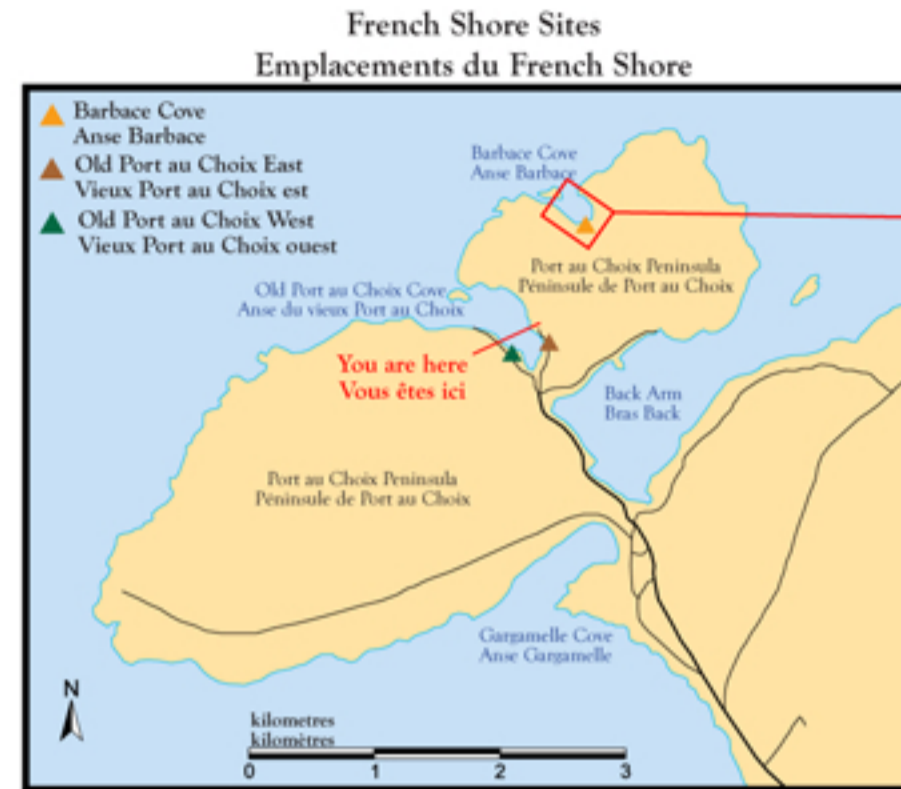
The French Shore discouraged permanent English settlement along the Northern Peninsula. Although the French could not settle, they argued that their rights were exclusive and so neither could the English. As a result the English tended to stay away. Despite this, permanent settlement was unofficially encouraged. French ship owners needed winter residents to look after their premises while they were gone and some Englishmen were happy to oblige. No doubt there were also a few French individuals who jumped ship and stayed over the winter, battling the elements for a chance at a new life.

During the 19th century opposition to the French Shore by British settlers in Newfoundland became a strong unifying force in Newfoundland politics that weakened long standing religious divisions and fostered a sense of Newfoundland nationalism. In 1904 France renounced her special privileges on the French Shore as part of a general diplomatic settlement of outstanding grievances and issues with England around the world. The settlers who then moved into the area no longer thought of themselves as British settlers but as native Newfoundlanders. Their descendants are the people who live here today.



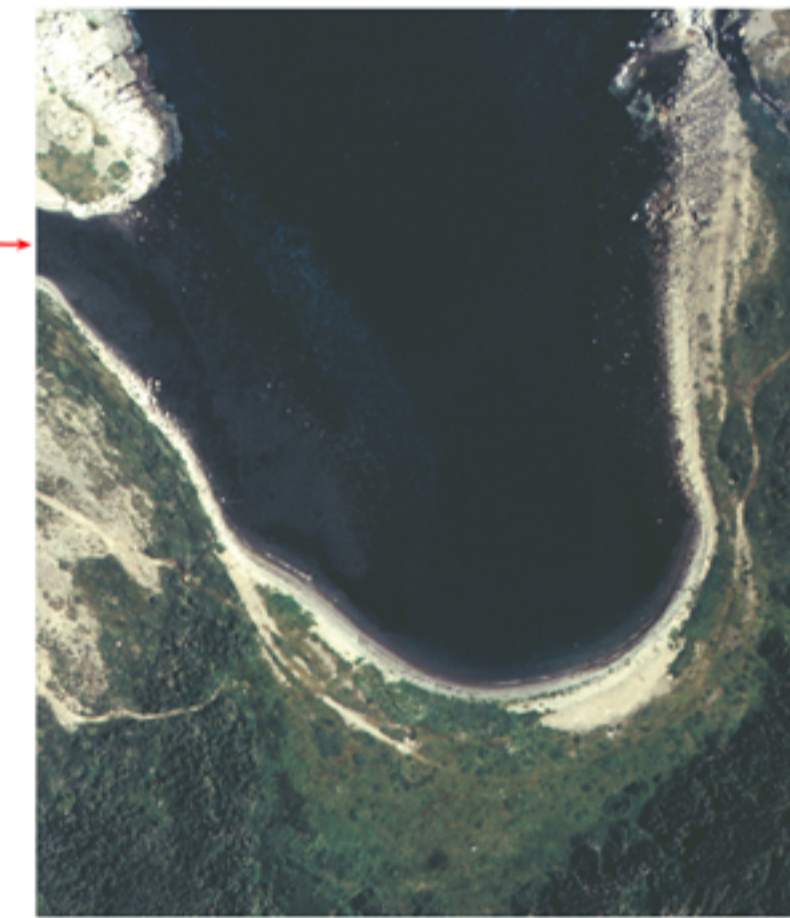
A map of this area made by Captain James Cook in 1766 shows the wharves at old Port au Choix and Barbace Cove. They were undoubtedly built by French Basques in the 17th or early 18th century.

Une carte de la région tracée par le capitaine James Cook en 1766 indique les quais de l'anse du vieux Port au Choix et de l'anse Barbace. Il est établi qu'ils ont été construits par des Basques français au XVII^e siècle ou au début du XVIII^e siècle.



Old glass, hand wrought nails, shards of ceramics and the remains of outdoor bread ovens have been found at several French sites in the area.

On a retrouvé du verre ancien, des clous forgés, des éclats de poterie et les vestiges de fours à pain à plusieurs sites de présence française dans la région.



A midden (refuse area), two outdoor bread ovens and an area used for boat repair were discovered at the Barbace Cove site.

Un dépotoir, deux fours à pain et un terrain utilisé pour le radoub des bateaux ont été mis à jour au site de l'anse Barbace.

Au cours des XVI^e et XVII^e siècles, Français et Anglais se sont partagé les territoires de pêche au large de Terre-Neuve, les Français exploitant les côtes sud et ouest de l'île, et les Anglais se concentrant sur la côte est. Les conflits par lesquels l'Angleterre et la France ont tenté de concilier leurs intérêts politiques et commerciaux à Terre-Neuve ont pris fin en 1713 avec la signature du Traité d'Utrecht, qui accordait aux Anglais la souveraineté sur Terre-Neuve tout en concédant aux Français certains droits sur une section déterminée du littoral de l'île : ceux-ci étaient autorisés à pratiquer la pêche le long de ce « French Shore » et à aménager des postes sur la rive pour sécher leur poisson; mais ils ne pouvaient pas s'y installer en permanence.

L'existence du French Shore a empêché les Anglais de fonder des établissements permanents sur la péninsule Northern. En effet, les Français soutenaient qu'ils possédaient des droits exclusifs sur la côte, même s'il leur était interdit de s'y établir. Les Anglais tendaient donc à s'installer ailleurs. Malgré tout, la politique non officielle était d'encourager la colonisation. Les armateurs français, notamment, avaient besoin de gens sur place pour surveiller leurs installations, et quelques Anglais n'étaient que trop heureux de le faire. Il y a aussi fort à parier que nombre de marins français, désireux de changer leur vie, auront déserté sur la côte avant l'hiver, quitte à affronter les éléments.

Au cours du XIX^e siècle, l'opposition des colons anglais de Terre-Neuve au maintien du French Shore est devenu un point de ralliement pour des camps politiques autrement divisés par leurs croyances religieuses, suscitant l'apparition d'un véritable nationalisme terre-neuvien. En 1904, la France renonçait à ses privilèges spéciaux sur le French Shore, dans le cadre d'un règlement de ses différends avec l'Angleterre un peu partout dans le monde. Les colons qui se sont ensuite installés dans le secteur ne se voyaient plus comme des Britanniques, mais comme des natifs de Terre-Neuve. Ce sont leurs descendants qui vivent ici aujourd'hui.



Map showing the two French treaty shores that existed in Newfoundland between 1713 and 1904. The original length of coast was moved in 1783 to accommodate the spread of English settlers northward.

Carte illustrant les deux secteurs de la côte de Terre-Neuve octroyés aux Français entre 1713 et 1904. Le secteur original du littoral a en effet été déplacé en 1783, en réaction au mouvement de colonisation des Anglais vers le nord.



Artist's interpretation of a French outdoor bread oven. The ovens at Barbace Cove were substantial brick structures that were put in place as part of the infrastructure of a large scale economic venture. The bricks undoubtedly came to Newfoundland as ballast on ships that were laden with fish on the return voyage.

Interprétation d'artiste d'un four à pain français. Les fours de l'anse Barbace étaient d'imposantes structures de briques, construites pour appuyer une entreprise économique de grande envergure. On présume que les briques sont arrivées à Terre-Neuve comme lest au fond des navires, qui repartaient chargés de morue à l'automne.

